



# GESTIONNAIRE DE CHANTIERS DE TRAVAUX, DE CARRIERES

La problématique des plantes exotiques envahissantes est récurrente au sein des chantiers de travaux. Ces milieux subissent des modifications qui ont souvent pour effet de mettre le sol à nu. L'apport de terres ou de granulats, mais aussi les déplacements des machines, favorisent la dispersion des semences et des jeunes plants.

Avant la mise en place d'un programme de gestion préventive et/ou curative, il est important de connaître l'ambrosie à feuille d'armoise, son cycle de vie, son mode de reproduction et les vecteurs de dissémination des semences (cf. Guide de gestion de l'ambrosie à feuilles d'armoise [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_gestion\\_agir\\_contre\\_l\\_ambrosie-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_gestion_agir_contre_l_ambrosie-2.pdf)) : [Fiches techniques « Agir contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise » - Techniques de gestion par milieu colonisé \(Observatoire des ambrosies, pp. 04 à 05\)](#)

## Principales voies d'introduction ou de propagation

- Apports par engins de chantier ou remblais contaminés, etc.

**Prévoir une clause contractuelle « ambrosie » dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) des travaux et dans le cahier des charges de gestion des carrières pour responsabiliser les différents acteurs aux éléments ci-dessous.**

## Actions préconisées avant travaux

- Consulter la réglementation applicable (arrêté préfectoral du département du Cher).
- Réaliser un « diagnostic ambrosie » :
  - o Se renseigner sur l'historique de présence d'ambrosie sur le site et ses abords (consultation référents territoriaux, acteurs locaux, ...)
  - o Entre juin et octobre, accompagné du référent ambrosie, visiter et constater la présence ou l'absence (le cas échéant, prévoir la destruction le plus rapidement possible).
- Adapter le calendrier des travaux sur les terrains infestés (éviter les remaniements de printemps, conserver des sols couverts).
- Contrôler la provenance du matériel et des intrants (terres végétales rapportées, granulats, ...) pour valider l'absence de semences d'ambrosie.
- Sensibiliser le personnel du chantier ou de la carrière.

## Actions préconisées pendant travaux

- Couvrir (membranes textiles ou paillis) les tas de terre /remblai et les terrains laissés nus pendant la période de levée de l'ambrosie (mars à juillet).
- Si déplacement entre différents chantiers, vérifier l'utilisation antérieure des engins et les nettoyer. Sur les chantiers de grande ampleur, mettre en place un dispositif destiné à nettoyer les pneus, roues, chenilles des véhicules.
- Contrôler régulièrement les levées des plantes. Si l'ambrosie apparaît, l'éliminer systématiquement (si possible avant sa floraison) :
  - o Faucher/broyer ;
  - o Désherber thermiquement ;
  - o Arracher manuellement sur les surfaces le permettant, en veillant au port d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants, et pendant la floraison, masque et vêtements de protection (si arrachage après la floraison en cas de découverte tardive : laisser les plantes sur place pour éviter la dissémination du pollen et des graines).
- Si possible, ne pas déplacer la terre contenant des semences d'ambrosie (réaliser l'ouvrage par-dessus ou la réutiliser en remblai en profondeur) et le signaler sans délai.

### Actions préconisées après travaux

- Installer l'aménagement paysager et un couvert végétal ou paillis sur les sols dénudés dès que possible.
- Contrôler régulièrement les levées des plantes. Si l'ambrosie apparaît l'éliminer systématiquement (si possible avant sa floraison) :
  - o Faucher/broyer ;
  - o Désherber thermiquement ;
  - o Arracher manuellement sur les surfaces le permettant, en veillant au port d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) : gants, et pendant la floraison, masque et vêtements de protection (si arrachage après la floraison en cas de découverte tardive : laisser les plantes sur place pour éviter la dissémination du pollen et des graines).
- Nettoyer les engins mis en contact avec des semences d'ambrosie avant tout changement de site.

### Documents techniques

- Guide de gestion de l'ambrosie à feuilles d'armoise :  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_gestion\\_agir\\_contre\\_l\\_ambrosie-2.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_gestion_agir_contre_l_ambrosie-2.pdf)  
[Fiches techniques « Agir contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise » - Techniques de gestion par milieu colonisé \(Observatoire des ambroisies, pp. 24 à 25\)](#)
- Actions de lutte sur les chantiers et carrières :  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/espace-professionnels/article/actions-de-lutte-sur-les-chantiers-carrieres>
- « L'ambrosie sur mon chantier de travaux : comment prévenir et lutter contre sa présence » (mémento à l'usage des acteurs de Bourgogne Franche-Comté : maitres d'ouvrage, maitres d'œuvre et entreprises, Cluster éco-chantiers, F RTP Bourgogne, ECOPOLE) : [http://www.eco-chantiers.com/fileadmin/Fichiers\\_Cluster/Actualit%C3%A9s/Ambrosie/Memento\\_AmbrosieSurChantier\\_BFC.pdf](http://www.eco-chantiers.com/fileadmin/Fichiers_Cluster/Actualit%C3%A9s/Ambrosie/Memento_AmbrosieSurChantier_BFC.pdf)